

Association Régionale de Santé et d'Identification Animales - a.s.b.l.



Qui sommes nous?

Une association de lutte contre les maladies des animaux

constituée en ASBL dont les statuts sont publiés au M.B. du 31 janvier 2003

issue de la fusion des 6 Fédérations provinciales de lutte contre les maladies du bétail, créées **40 ans** plus tôt dans le cadre de la lutte contre la tuberculose et la brucellose

qui répond à l'AR du 26 novembre 2006

fixant les conditions d'agrément des associations de lutte contre les maladies des animaux et leur confiant certaines tâches qui relèvent de la compétence de l'AFSCA

Agréée par l'AFSCA

pour réaliser différentes missions et certaines tâches pour le compte de l'AFSCA sur base de conventions/ protocoles de travail

Qui sommes nous?

une asbl à **vocation sanitaire** qui encadre les éleveurs et vétérinaires pour leur permettre de faire face à leurs obligations et besoins en matière :

- **De Traçabilité**
 - Gestion des outils d'identification
 - Enregistrement des données
 - Encadrement des espèces concernées
 - Surveillance de l'auto-contrôle et conseils
- **De Santé Animale**
 - Diagnostic vétérinaire
 - Encadrement sanitaire
 - Certification des troupeaux
 - Réseau sentinelle et épidémio-surveillance

Qui sommes nous?

- **Agréée par l'AFSCA pour les activités officielles**

En accord avec AR du 26/11/2006 qui fixe les conditions d'agrément des associations de lutte contre les maladies des animaux et leur confiant certaines tâches qui relèvent de la compétence de l'AFSCA

- **Réalise certaines tâches** pour le compte de **l'AFSCA** sur base de conventions/ protocoles de travail



- Réalisation des tests de laboratoire dans le respect de la norme ISO 17025



- Exécution des tâches liées à l'identification et la traçabilité des animaux dans le respect de la norme ISO 9001:2008

Qui sommes nous?

Une association d'éleveurs et de détenteurs...

- 11.000 troupeaux de bovins



- 11.200 troupeaux de petits ruminants



- 1.500 troupeaux de porcs



- 360 troupeaux de volailles professionnels

Qui sommes nous?

... gérées par des éleveurs et leurs partenaires sur le terrain :

Un Conseil d'administration composé

- De 17 représentants des éleveurs dont:
 - 14 pour le secteur bovin,
 - 1 pour le secteur porcin,
 - 1 pour le secteur ovin-caprin,
 - 1 pour le secteur volaille
- De 4 représentants des vétérinaires praticiens ruraux,
- De 3 représentants des syndicats agricole & vétérinaire

Qui sommes nous?

... gérées par des éleveurs et leurs partenaires sur le terrain :

ZONE	Bovins	Porcs	OCC	Volailles	Autres
OUEST	51	3	3	1	1
CENTRE	50	6	6	2	2
EST	44	3	3	1	1
SUD	55	3	3	1	1
TOTAL	200	15	15	5	5

Comité de direction

2 éleveurs
1 vétérinaire
54 directeurs

Conseil d'administration 24 personnes

Représentants bovins, porcs, OCC et volailles
Représentants vétérinaires
Représentants FWA et UPV

Assemblée générale 240 délégués

Éleveurs Wallons

±11.000 détenteurs de bovins
±1500 détenteurs de porcs
±11.000 détenteurs de petits ruminants
±360 détenteurs professionnels de volailles

Qui sommes nous?

3 sites répartis sur la Wallonie

IDENTIFICATION

- Ciney (siège social)
- Mons
- Rocherath

LABORATOIRE

- Ciney



IDENTIFICATION

11.000 troupeaux bovins

- 1.200.000 têtes dont 475.000 naissances
- 460.000 paires de boucles délivrées et 62.000 rebouclages
- 445.000 sorties enregistrées
- 99.500 achats et 9.600 importations
- 55.000 exportations, 180.000 abattages, 62.000 mortalités

11.200 troupeaux de petits ruminants

1.500 troupeaux de porcs

- 420.000 porcs et 20.000 truies (5% du pays)

360 troupeaux de volailles professionnels

SANTE ANIMALE

5.850 cadavres collectés

7.950 autopsies

230.500 dossiers d'examens

1.200.000 échantillons reçus

1.450.000 analyses réalisées

28.800 analyses sous-traitées



- **Enregistrement et suivi centralisé**
 - de chaque animal,
 - de son responsable,
 - de chaque exploitation
 - de chaque mouvement hors de l'exploitation
 - **assurer la traçabilité de notre cheptel tout au long de la filière agro-alimentaire (santé animale et sécurité alimentaire)**
 - intervention rapide et efficace en cas de découverte de maladie
 - recherche d'animaux contagieux
 - mise en oeuvre efficace des plans de lutte contre les maladies du bétail
- sous l'autorité du ministre compétent pour la santé et l'agriculture**
- et le contrôle de l'A.F.S.C.A.**



Les outils de l'identification

- La paire de marques auriculaires



BE 19165 6154

BELGIQUE - BELGIË - BELGIEN
Passport Bovin
Runderpasport
Rinderepas

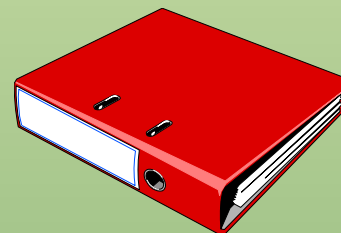
16/11/1983
M/W - M - MELLE
BLANCHE

BE 19165 6154

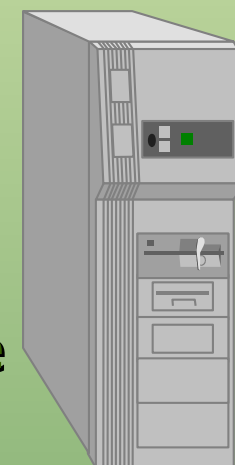
BE 19165 6154

- Les documents d'identification

- Le registre d'inventaire



- La base de données informatisée

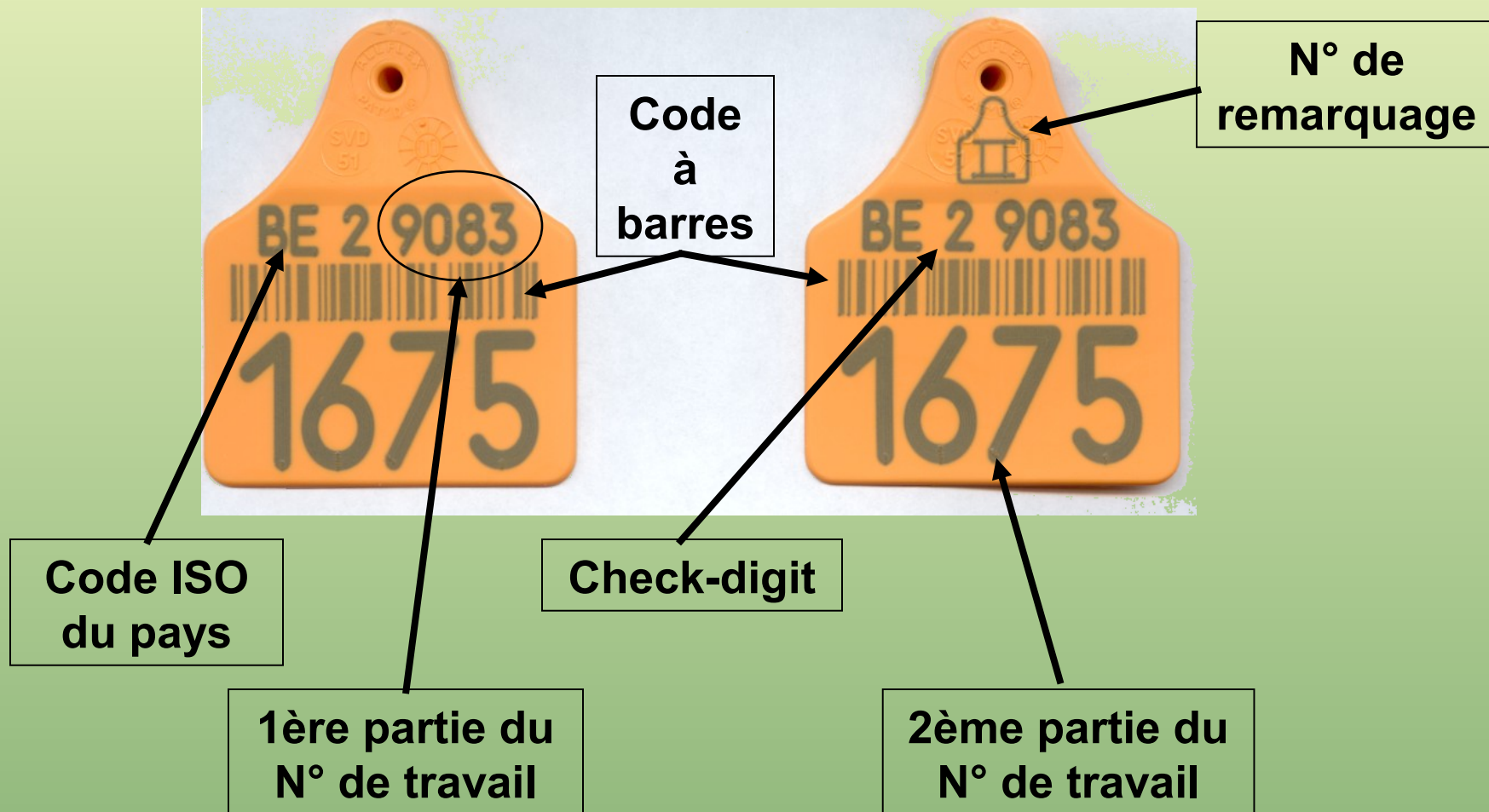




Les boucles d'identification bovine

1ère identification

Ré-identification





Volet de notification de naissance

SANITAIR VRS
DOCUMENT PROVISOIRE ET NON VALABLE POUR LA COMMERCIALISATION

Notification de naissance.

Envoy postal dans les délais légaux à l'association agréée à cet effet si vous n'utilisez pas d'autre système de communication agréé par l'autorité compétente.

BE 12002 0069

Prélevement ADN

1 2 0 0 2 0 0 6 9

3

M F

1 2 3

5

NIEUWEG 3
2530 BOECHOUT

6

7

8

9

10

11

Troupeau: 100-0224
NIEUWEG 3
2530 BOECHOUT 4

ROO
BE 75558 3630

Validité limitée
Beperte geldigheid
Begrenzte Gültigkeit

Ne peut circuler en-dehors de
Mag zich niet bevinden buiten
Verkehr verboten außerhalb

TOURNAI

et communes avoisinantes
en omliggende gemeenten
und angrenzenden Gemeinden

Troupeau / Beslag / Herde
500-02207
RUE JAMBE DE BOIS 4
7522 LAMAIN
DELEHAZURE PATRICK
Date de sortie
Vertrekdatum / Abgangsdatum
2 0

Signature cédant
Handtekening overlater
Unterschrift Überlasser

02 28 18/06/08

BELGIQUE - BELGIË - BELGIEN
Statut Statuut Status

Passeport Bovin
Runderpaspoort
Rinderpass

ROO

BE 75558 3630

Collez ici l'étiquette abattoir jaune si nécessaire
Kleef hier indien nodig het gele slachthuisetiket
Hier gegebenenfalls die gelbe Schlachthofvignette aufkleben

Vers. R. Dat. Prod.
02 28 18/06/08

Naissance / Geboorte / Geburt
07/06/2008
Robe / Haarkleed / Haarkleid
6 - BLEUEPIE
Sexe / Geslacht / Geschlecht
F/V/W - FEMELLE
Type racial / Rastype / Rassetyp
3 - TYPE MIXTE
Mère / Moeder / Mutter
BE 6 55031232

BE55583630 3250002207

Troupeau Naissance / Geboortebeslag / Geburtsherde:
BE 50002207 7522 LAMAIN DELEHAZURE PATRICK

Historique / Historiek / Vorgeschichte:
Pays: Troupeau: Date d'arrivée:

Troupeau précédent / Vorig beslag / Voorherige Herde:

Le D.I. Imprimé:

- Passeport bovin
- Volet de notification de sortie

02 28 18/06/08

Bovin mort:

BOVIN

Date de sortie
2 0

N° Transporteur

Preneur

Nbre de jours depuis le départ:

N° Transporteur

Preneur

Signature

Propriétaire

500-02207
RUE JAMBE DE BOIS 4
7522 LAMAIN

Robe
6 - BLP
Sexe

Type racial
3 - TYPE MIXTE
Mère

BE 6 55031232

Vers. R. Dat. Prod.
02 28 18/06/08

Date de notification
2 0

Volet de sortie

Envoi postal dans les délais légaux à l'association agréée à cet effet si vous n'utilisez pas d'autre système de communication agréé par l'autorité compétente.

BE 75558 3630

Vers. R. Dat. Prod.
02 28 18/06/08

Troupeau
500-02207
RUE JAMBE DE BOIS 4
7522 LAMAIN

Propriétaire

Responsable
DELEHAZURE PATRICK
RUE JAMBE DE BOIS 4
7522 LAMAIN

Collez ici l'étiquette abattoir blanche si nécessaire



Le Registre d'Inventaire

Pages des bovins enregistrés

(envoi au moins 1X par an lors du recensement)

TROUPEAU 500-41989		ROUTE DE QUIEVRAIN 3 , 7370 WIHERIES		RESPONSABLE COOLSAET YVES		ROUTE DE QUIEVRAIN 3 , 7370 WIHERIES		S3 p. 01 - 18/06/0	
						INVENTAIRE ACTUEL - BOVI			
INVENTAIRE DE CONTROLE		NOMBRE DE BOVINS		CLIENT(S)		Nom et Prenom		Signature	
Date	: / /	Fem.	+1a (109) :	Nr		COOLSAET SOC. AGR.			
Nro Agent	: 52416	Vaches	Laitieres :		1	COOLSAET YVES			
Nom	: DUVIVIER MICHEL (SURVEILLA	Vaches	Allaitances:		2				
Signature	: Signature	Males	+1a (3) :						
Agent	: Responsable	Veaux	-1a (20) :						
		TOTAL	(132) :						

Nro Suite	DI	Nro de Travail	Nro Excl.	Date N. Robe	Sexe	Prime	Arrive le	Sorti le	de pour	Race Nro Mere	Bloc.	Clien
1994	3	BE/----/4273	5289	DOUBLE MARQUAGE	09/02/03	F	A : 20/02/06	S : / /		Type viandeux		BE/----/4236 1735
1462	2	BE/----/5401	6436	DOUBLE MARQUAGE	24/01/98	F	A : / /	S : / /		Type laitier		BE/----/5127 5299
	2	BE/----/5431	9928	DOUBLE MARQUAGE	02/09/99	F	A : / /	S : / /		Type laitier		BE/----/5327 8194
	2	BE/----/5431	9931	DOUBLE MARQUAGE	12/09/99	F	A : / /	S : / /		Type laitier		BE/----/5327 8166
	2	BE/----/5431	9948	DOUBLE MARQUAGE	29/10/99	F	A : / /	S : / /		Type laitier		BE/----/5127 5311
	2	BE/----/5431	9954	DOUBLE MARQUAGE	12/11/99	F	A : / /	S : / /		Type laitier		BE/----/5034 4485
	2	BE/----/5446	0021	DOUBLE MARQUAGE	10/05/00	F	A : / /	S : / /		Type laitier		BE/----/5129 9990

TROUPEAU 500-41989		ROUTE DE QUIEVRAIN 3 , 7370 WIHERIES		RESPONSABLE COOLSAET YVES		ROUTE DE QUIEVRAIN 3 , 7370 WIHERIES		S4 p. 01 - 18/06/08			
						NROS DE TRAVAIL EN STOCK					
Nro Suite	DI	Nro de Travail	Nro Excl.	Date N. Robe	Sexe	Prime	Sorti le	pour	Race Nro Mere	Bloc.	Clien
1	BE/----/5564	0770	DOUBLE MARQUAGE	-			V : / /				
1	BE/----/5564	0801	DOUBLE MARQUAGE	-			V : / /				
1	BE/----/5564	0802	DOUBLE MARQUAGE	-			V : / /				
1	BE/----/5564	0803	DOUBLE MARQUAGE	-			V : / /				
1	BE/----/5564	0804	DOUBLE MARQUAGE	-			V : / /				
1	BE/----/5564	0805	DOUBLE MARQUAGE	-			V : / /				
1	BE/----/5564	0806	DOUBLE MARQUAGE	-			V : / /				
1	BE/----/5564	0807	DOUBLE MARQUAGE	-			V : / /				
1	BE/----/5564	0808	DOUBLE MARQUAGE	-			V : / /				
1	BE/----/5564	0809	DOUBLE MARQUAGE	-			V : / /				
1	BE/----/5564	0810	DOUBLE MARQUAGE	-			V : / /				

Pages des boucles en stock

(fourni à chaque commande)

Notification des naissances

SANITRACE VRS
N° Marque auriculaire: 0006911

DOCUMENT PROVISOIRE ET NON VALABLE POUR LA COMMERCIALISATION

Notification de naissance.

Envoi postal dans les délais légaux à l'association agréée à cet effet si vous n'utilisez pas d'autre système de communication agréé par l'autorité compétente.

1 N° des boucles apposées: 11201020069

2 Date de naissance: 01/06/19

3 Robe (désigne le code): 03

4 Sexe: M F

5 Type racial: 1 2 3

6 N° Mère: NIEUWEG 3 2530 BOECHOUT

7 Données d'élevage: []

8 Veau mort:

9 N° de communication: BE20020069 1210001224

10 N° Mère génétique: []

11 Naissance multiple:

12 Prélèvement ADN

Troupeau: 100-01224 NIEUWEG 3 2530 BOECHOUT4

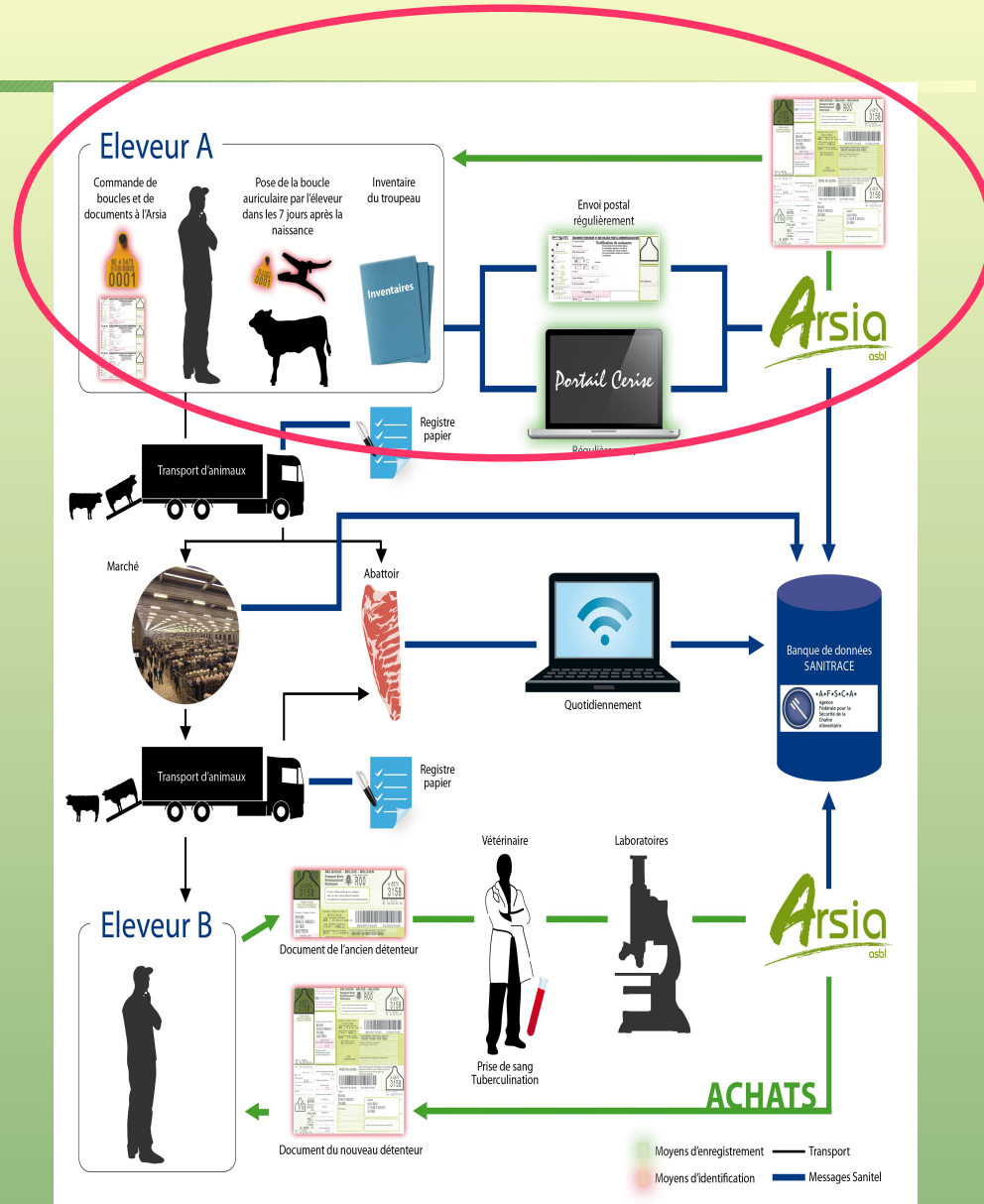
DONNEES DE BASE:

- 1) N° des boucles apposées
- 2) Date de naissance
- 3) Code Robe
- 4) Sexe
- 5) Type racial
- 6) N° de la mère

Envoi postal – C.E.R.I.S.E.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

- 7) Données AWE
- 8) Veau mort
- 9) N° de communication
- 10) N° de mère génétique
- 11) Naissance multiple
- 12) Prélèvement ADN



Traçabilité en identification bovine

Le 1er passeport de l'animal est renvoyé à l'éleveur naisseur par La Poste dans les 5 jours de la déclaration de naissance

Le volet de sortie qui y est adjoint permettra de déclarer le départ ultérieur de l'animal

R 00

BE 75558
3630

Validité limitée
Beporke geldigheid
Begrenzte Gültigkeit

Vers. R. Dat. Prod.
02 28 18/06/08

Ne peut circuler en-dehors de
Mag zich niet bevinden buiten
Verkehr verboten außerhalb

TOURNAI

et communes avoisinantes
en omliggende gemeenten
und angrenzenden Gemeinden

Troupeau / Beslag / Herde
500-02207
RUE JAMBE DE BOIS 4
7522 LAMAIN
DELEHAZURE PATRICK
Date de sortie
Vertrekdatum / Abgangdatum
20

Signature cédant
Handtekening overlater
Unterschrift Überlasser

BOVIN

Date de sortie
20

N° Transporteur
Preneur

02 28 18/06/08

Bovin mort:

Numéro Marque auriculaire
7 5 5 5 8 3 6 3 0

N° de version document 0 2

Date de sortie
20

Nbre de jours depuis le départ:

N° Transporteur
Preneur
Signature

N° de communication VRS/WEB
Date de notification
20

R 00

BE 75558
3630

Troupeau
500-02207
Naissance
07/06/2008
Rob
6 - BLP
Sex

FEMELLE

Type racia
3 - TYPE MIXTE
Mère
BE 655031232

Vers. R. Dat. Prod.
02 28 18/06/08

BELGIQUE - BELGIE - BELGIEN

Passeport Bovin
Runderpaspoort
Rinderpass

Statut Statuut Status

R00

Collez ici l'étiquette abattoir jaune si nécessaire
Kleef hier indien nodig het gele slachthuisetiket
Hier gegebenenfalls die gele Schlachthofvignette aufkleben

Naissance / Geboorte / Geburt
07/06/2008
Robe / Haarkleed / Haarkleed
6 - BLEUEPIE
Sexe / Geslacht / Geschlecht

F/V/W - FEMELLE

Type racial / Rasstype / Rassetyp
3 - TYPE MIXTE
Mère / Moeder / Mutter
BE 6 55031232

Troupeau Naissance / Geboortebeslag / Geburthiserde:
BE55583630 3250002207

Historique / Historiek / Vorgeschichte:
Pays Troupeau Date d'arrivée
BE 50002207 7522 LAMAIN DELEHAZURE PATRICK

Troupeau précédent / Vorig beslag / Voorherige Herde:

Volet de sortie

Envoi postal dans les délais légaux à l'association agréée à cet effet si vous n'utilisez pas d'autre système de communication agréé par l'autorité compétente.

R 00

BE 75558
3630

Vers. R. Dat. Prod.
02 28 18/06/08

N° de version document 0 2

Date de sortie
20

N° de communication VRS/WEB
Date de notification
20

Propriétaire

Responsable
DELEHAZURE PATRICK
RUE JAMBE DE BOIS 4
7522 LAMAIN

Collez ici l'étiquette abattoir blanche si nécessaire

Élever, produire, transformer, l'arsia vous accompagne

Le départ du bovin:

- 1) le vendeur complète la date de sortie, signe le passeport et colle l'étiquette sanitaire
- 2) il remet le passeport au preneur, qui signe le volet de sortie dûment complété
- 3) le volet est renvoyé dans les 7 jours pour encodage dans la BD, ou peut être enregistré via CERISE comme les notifications de naissance
- 4) le vendeur met son registre de troupeau à jour



The image shows several forms related to bovine identification in Belgium. A red arrow points to the 'Date de sortie' field on the 'BOVIN' form. Another red arrow points to the 'Signature' field on the 'BOVIN' form. A third red arrow points to the 'Date de sortie' field on the 'Volet de sortie' form. A fourth red arrow points to the 'Signature' field on the 'Volet de sortie' form. A red line is drawn across the 'Volet de sortie' form.

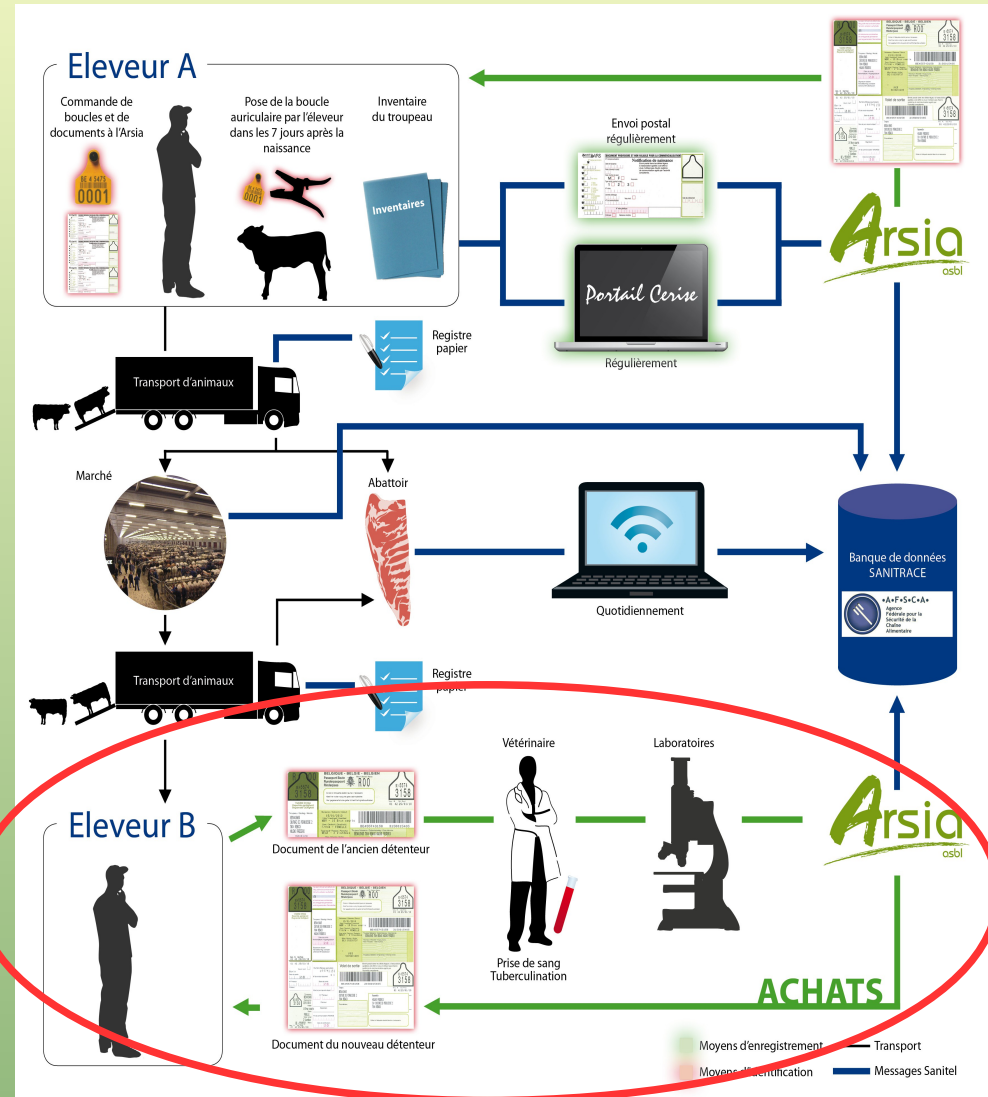
BOVIN
Date de sortie: 20
N° Transporteur: []
Preneur: []
Troupeau: 500-02207
Naissance: 07/06/2008
Robe: 6 - BLP
Sexe: FEMELLE
Type racial: 3 - TYPE MIXTE
Mère: BE 655031232
Vers. R. Dat. Prod.: 02 28 18/06/08

Volet de sortie
Envoi postal dans les délais légaux à l'association agréée à cet effet si vous n'utilisez pas d'autre système de communication agréé par l'autorité compétente.
Numéro Marque auriculaire: 755583630
N° de version document: 02
Date de sortie: 20
Nbre de jours depuis le départ: []
N° Transporteur: []
Preneur: []
Signature: []
N° de communication VRS/WEB: []
Date de notification: 20
Troupeau: 500-02207
RUE JAMBE DE BOIS 4
7522 LAMAIN
Propriétaire: []
Responsable: DELEHAZURE PATRICK
RUE JAMBE DE BOIS 4
7522 LAMAIN
Vers. R. Dat. Prod.: 02 28 18/06/08

Passeport Bovin
Runderpaspoort
Rinderpass
Statut: Statuut Status: ROO
Naisance / Geboorte / Geburt: 07/06/2008
Robe / Haarkleed / Haarkleid: 6 - BLEUEPIE
Sexe / Geslacht / Geschlecht: F/V/W - FEMELLE
Type racial / Rastype / Rasseotyp: 3 - TYPE MIXTE
Mère / Moeder / Mutter: BE 655031232
Vers. R. Dat. Prod.: 02 28 18/06/08

L'achat du bovin:

- 1) Le bovin arrive chez l'acheteur avec son passeport
- 2) Le vétérinaire agréé effectue les prélèvements sanguins et la tuberculination
- 3) Les échantillons sont transmis au laboratoire avec le passeport
- 4) Les résultats d'analyses sont enregistrés dans la BD (L.I.M.S.)
- 5) Si les résultats sont favorables, le changement de troupeau est validé dans la BD Sanitel et un nouveau passeport est édité
- 6) La nouvelle version du passeport est renvoyée à l'acheteur




Le rebouclage du bovin:



- Commandes traitées dès réception
- Encodage et contrôle simultané
- Transfert quotidien du fichier
- Accusé d'expédition par fichier
- Envoi postal du colis au détenteur
- Réception en ferme dans les 5 jours

Le double rebouclage :

- Accord préalable de l'U.P.C. AFSCA
- Envoi des boucles à l'ARSIA
- Rebouclage par l'agent ARSIA



Association Régionale de Santé et d'identification Animales – asbl

FORM C/160
 PROC/100
 Application 05/2011
 Version 6 Page 1/2

C-01

SANITEL BOVINS

Services SANITEL:

* Allée des Artisans 2 – 5500 CINEY	Tel: 083/2305.15	Fax: 083/2305.16
* Rue de la Soerie 30 – 8900 LIBRAMONT	Tel: 081/2350.10	Fax: 081/23.00.11
* Drève du Prophète, 2 – 7000 MONS	Tel: 065/3288.50	Fax: 065/32.88.51
* Krikkelt, Vierschillingweg 13 – 4761 ROCHERATH	Tel: 080/6404.44	Fax: 080/6404.40

Réservé au Service:

Reçu par envoi postal: détenteur taxi boîte aux lettres personnel

Service personnel:

Reçu le: Transféré le: Traité le: Clôturé le:

Paraphe: Paraphe: Paraphe: Paraphe:

Référence archivage:

DEMANDE DE FABRICATION DE MARQUES AURICULAIRES PERDUES OU DÉTÉRIORÉES

A compléter soigneusement en MAJUSCULES (caractères imprimés), au bic noir ou bleu, un caractère par case

N° ou étiquette troupeau

BE

FACTURATION : à ne compléter qu'en cas de troupeau lié à plusieurs clients de facturation
 Numéro de client ARSIA

RESPONSABLE SANITAIRE:

Nom: Prénom:

Tel:

Code pays	Numéro complet repris sur la boucle encore en place	Code pays	Numéro complet repris sur la boucle encore en place
1	<input style="width: 100%;" type="text"/>	11	<input style="width: 100%;" type="text"/>
2	<input style="width: 100%;" type="text"/>	12	<input style="width: 100%;" type="text"/>
3	<input style="width: 100%;" type="text"/>	13	<input style="width: 100%;" type="text"/>
4	<input style="width: 100%;" type="text"/>	14	<input style="width: 100%;" type="text"/>
5	<input style="width: 100%;" type="text"/>	15	<input style="width: 100%;" type="text"/>
6	<input style="width: 100%;" type="text"/>	16	<input style="width: 100%;" type="text"/>
7	<input style="width: 100%;" type="text"/>	17	<input style="width: 100%;" type="text"/>
8	<input style="width: 100%;" type="text"/>	18	<input style="width: 100%;" type="text"/>
9	<input style="width: 100%;" type="text"/>	19	<input style="width: 100%;" type="text"/>
10	<input style="width: 100%;" type="text"/>	20	<input style="width: 100%;" type="text"/>

Je soussigné, déclare sur l'honneur que les bovins renseignés ci-dessus sont présents dans mon troupeau, qu'ils restent identifiés par une marque auriculaire et que je suis en possession des DI correspondants. Dès réception des boucles commandées ci-dessus, je m'engage à les apposer IMMÉDIATEMENT.

Date: / /

Signature obligatoire
 par le responsable dans ce cadre

REMARQUE: Pour la perte des deux boucles officielles, vous devez utiliser le verso de ce formulaire.

Elever, produire, transformer... l'arsia vous accompagne !

Le rebouclage du bovin:

Le double rebouclage :

- Déclaration préalable du responsable
- Enquête de reconnaissance ARSIA
- Rapport de mission ARSIA
- Accord (ou non) de l'U.P.C. AFSCA
- Déblocage de la commande de boucles
- Envoi des boucles à l'ARSIA
- Rebouclage par l'agent ARSIA

Association Régionale de Santé et d'identification Animales – asbl	FORM/C/160 PRO/C/100	C-01
SANITEL BOVINS	Application 05/2011 Version 6 Page 2/2	

DEMANDE DE FABRICATION DE MARQUES AURICULAIRES POUR
DOUBLE REBOUCLAGE

A compléter soigneusement en MAJUSCULES (caractères imprimés), au bic noir ou bleu, un caractère par case

N° ou étiquette troupeau

BE

FACTURATION : à ne compléter qu'en cas de troupeau lié à plusieurs clients de facturation

Número de client ARSIA

RESPONSABLE SANITAIRE :

Nom : Prénom :

Tél :

Code pays	Numéro d'identification complet présumé	Age présumé	Commentaire
1	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
2	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
3	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
4	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
5	<input style="width: 100%;" type="text"/>		

Je soussigné, déclare sur l'honneur que le(s) bovin(s) âgé(s) de plus de 7 jours renseigné(s) ci-dessus est (sont) présent(s) dans mon troupeau sans identification officielle.

Je m'engage à rentrer ce(s) bovin(s) immédiatement à l'étable dans l'attente du contrôle de ré-identification et de recherche en traçabilité qui sera réalisé par l'ARSIA.

Afin de préparer au mieux cette visite :

- Je vérifie la concordance signalétique de tous les animaux présents avec leur passeport.
- Je rassemble tous les éléments de preuve susceptibles d'établir l'historique de la traçabilité du (des) bovin(s) sans boucles. (références descendance/ascendance; présence éventuelle de déchantillon(s) ADN dans une base de données (« pilothèque » ou autre))

Date :

Signature obligatoire
par le responsable dans ce cadre

Siège social: Allée des Williams, 2 - 5590 Onney - Tél: 083 23 05 15 - Fax: 083 23 05 16 - E-mail: arsia@arsia.be - www.arsia.be

Élever, produire, transformer... l'arsia vous accompagne !

Problèmes d'Identification

- Lors des notifications (naissance, achat)
 - Erreurs, oublis, négligences, fraudes, ...
- Au niveau du suivi de l'identification
 - Négligence, fraude, environnement, ...
 - Pertes de boucles non remplacées
- >>> **SANCTIONS ADMINISTRATIVES**
 - Limitation des mouvements du troupeau concerné
 - Abattage sur ordre des animaux non identifiés

Garanties de la traçabilité

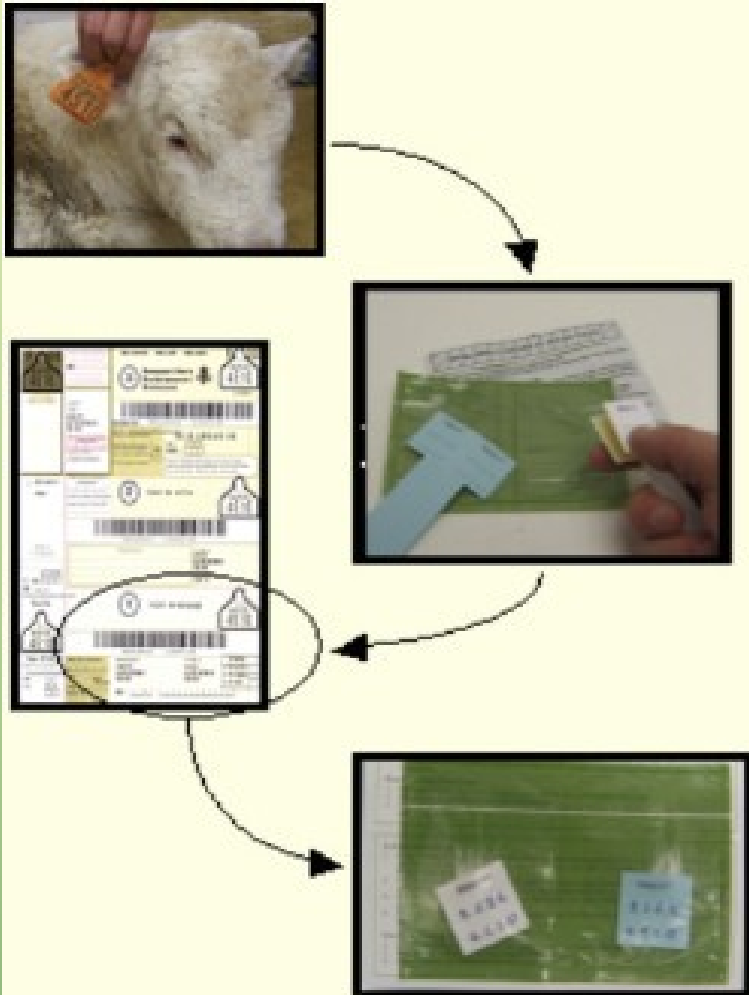
Pilothèque - structure d'archivage d'échantillons biologiques

- Système volontaire, sauf pour la filière **BIO** et Herd-book
- Utilisation des empreintes génétiques (ADN)
- Prélèvement de poils, au moment du bouclage du veau
- Intérêts:
 - Garantie totale de traçabilité de l'étable à la table
 - les éleveurs peuvent prouver leur bonne foi lors de tout problème ultérieur lié à l'identification des animaux mis sur le marché ou à l'abattoir
 - Assurer un contrôle strict dans certaines filières (**Bio**, label,...)
 - Contrôle à la fraude, en cas de vol ou lors de concours
 - Réidentification parfaite en cas de perte des 2 boucles



Pilothèque- Fonctionnement

1. On prélève des poils au moyen d'une pince cartonnée
2. On identifie le prélèvement (N° boucle)
3. On glisse les poils dans une pochette
4. On envoie la pochette et le document d'enregistrement des données
5. Les poils sont archivés en attendant une demande d'analyse
6. Filière BIO: cette opération doit être effectuée à chaque transfert



Enregistrement du troupeau

Association Régionale de Santé et d'identification Animales – asbl

SANITEL OVINS – CAPRINS - CERVIDÉS

FORM/C/10-5

PRO/C/500 - LOG/C/500

Application 12/2010

Version 3 Page 1/2

B-05-1

RÉSERVÉ SITE DE RÉCEPTION

Reçu par : Envoi postal Déteur

Boîte aux lettres Taxi

Personnel ou tierce personne : _____

Reçu le _____ Transféré le _____

Paraphe : _____ Paraphe : _____

RÉSERVÉ À LA CELLULE AUTO-CONTRÔLE :

Chaussée d'Ophain 232 Tél : 02/386.11.20

1420 BRAINE L'ALLEUD Fax : 02/386.11.21

Référence Dossier AC-A : _____ N° opérateur : _____

Transmis à la comptable _____ N° troupeau : _____

Paraphe : _____

DONNÉES RESPONSABLE – TROUPEAU - CLIENT

Espèce concernée --> Ovin Caprin Cervidé

A compléter en MAJUSCULES (encre noire ou bleue)

N° ou étiquette troupeau

BE _____-_____

- 1er enregistrement** : tous les champs doivent être remplis (éventuellement mention 'NEANT')
- modification** : complétez N° troupeau + données à modifier + datez et signez le document
- cessation** : complétez N° troupeau + nom et prénom + datez et signez le document (si vous possédez encore des boucles en stock et les notifications correspondantes, veuillez les joindre à ce document B-01-1)

A. DONNÉES DU RESPONSABLE SANITAIRE

Nom : _____ Prénom _____

Adresse : _____

N° _____ Bte _____ Code postal _____ Pays _____

Langue FR DE Sexe M F N° Registre national _____-_____-_____

Commune _____ Localité _____

Tél.: _____ Fax : _____ GSM _____

E-Mail : _____ @ _____

Je suis déjà connu dans SANITEL en tant que détenteur de :

bovins porcs volailles ratites ovins caprins cervidés

RECENSEMENT A LA CRÉATION D'UN TROUPEAU	Ovins	Caprins	Cervidés
Nombre total d'animaux identifiés dans le troupeau	_____	_____	_____
Nombre total de femelles de plus de 6 mois	_____	_____	_____

B. DONNÉES DU TROUPEAU

Adresse _____ N° _____ Bte _____

Code postal _____ Commune : _____

Localité _____ Tél. _____

Vétérinaire _____

Existe-t-il un troupeau d'une autre espèce déjà enregistré à la même adresse ? oui non

Élever, produire, transformer... l'arsia vous accompagne !

Siège social: Allée des Artisans, 2 - 5590 Ciney - Tél: 083 23 05 15 - Fax: 083 23 05 16 - E-mail: arsia@arsia.be - www.arsia.be

Association Régionale de Santé et d'identification Animales – asbl

SANITEL OVINS – CAPRINS - CERVIDÉS

FORM/C/10-5

PRO/C/500 - LOG/C/500

Application 12/2010

Version 3 Page 2/2

B-05-1

porcs 02 volailles 03 ratites 04 ovins 05 caprins 06 cervidés 07

C. DONNÉES DE FACTURATION

Numéro de client ARSIA _____ à conserver à cesser à modifier

Nouveau client Non assujetti

TVA --> Code pays + n° _____

Dénomination (SPRL, SA, ASSOC., ...)

Si le client est une personne physique -> N° Registre national _____-_____-_____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

N° _____ Bte _____ Code postal _____ Pays _____

Langue FR DE Sexe M F

Commune _____

Localité _____

Tél. _____ Fax _____ GSM _____

Compte bancaire -> BE _____-_____-_____

Compte bancaire -> Code pays _____-_____-_____

IBAN _____._____._____._____._____._____

BIC _____

Je soussigné certifie par la présente que les renseignements repris sur ce document sont sincères et corrects.

Date ____/____/_____

Nom du signataire _____

Signature obligatoire
dans ce cadre

RÉSERVÉ A LA COMPTABILITÉ

Date de réception Date de traitement

Création du client Suppression du client

Création d'un lien Suppression du lien

Note :

Siège social: Allée des Artisans, 2 - 5590 Ciney - Tél: 083 23 05 15 - Fax: 083 23 05 16 - E-mail: arsia@arsia.be - www.arsia.be

Identification des ovins-caprins

LES BOUCLES

ELEVAGE



TROUPEAU



RACE NAINE



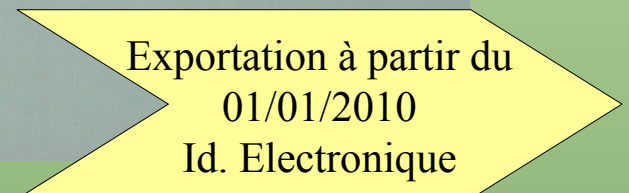
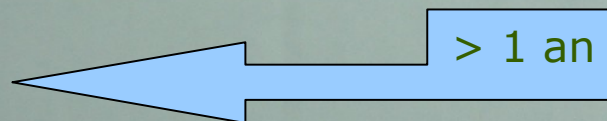
Deux boucles:

- Elevage
- Commerce
- Rassemblement

Une boucle:

- Engraissement
- Abattage
- Si < 1 an

>>Ce sont les animaux qui, avant l'âge de 12 mois, sont transférés directement du troupeau vers un abattoir belge

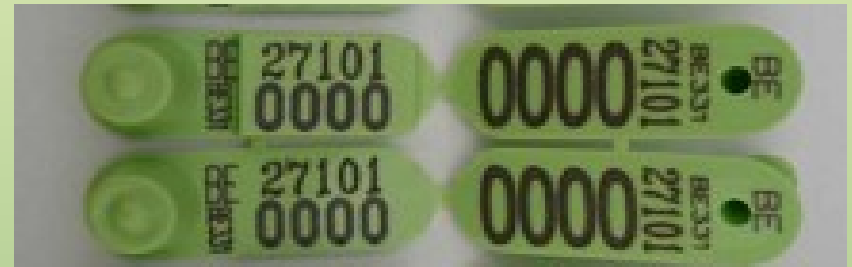


Identification des ovins-caprins

Les boucles électroniques



Model – BE313 – ALLFLEX
Sheep Air Tag + mâle Couple 14 – HDX & FDX



Model – BE331 – METAGAM
ORIMARK – TAGTRONIC – FDX

Identification des ovins-caprins

Le rebouclage

Association Régionale de Santé et d'identification Animales – asbl SANITEL OCC (Ovin – Caprin - Cervidé)		FORM/C/520 PRO/C/500 LOG/C/520 C-05-3 Application : 12/2010 Version 3 page 1/2																								
<p>RESERVE AU SERVICE</p> <p>Reçu par : envoi postal <input type="checkbox"/> détenteur <input type="checkbox"/></p> <p>boîte aux lettres <input type="checkbox"/> taxi <input type="checkbox"/></p> <p>personnel ou tierce personne <input type="text"/></p> <p>Reçu le <input type="text"/> Transféré le <input type="text"/></p> <p>Paraphe : <input type="text"/> Paraphe : <input type="text"/></p>																										
<p>Service SANITEL – OCC :</p> <p>Rue de la Scierie, 30 Tél : 061/23.99.10 6800 LIBRAMONT Fax : 061/23.99.11</p> <p>Reçu le : <input type="text"/> Traité le : <input type="text"/></p> <p>Paraphe : <input type="text"/> Paraphe : <input type="text"/></p> <p>Cloturé le : <input type="text"/> Référence archivage : <input type="text"/></p> <p>Paraphe : <input type="text"/></p>																										
DEMANDE DE FABRICATION DE MARQUES AURICULAIRES PERDUES OU DÉTÉRIORÉES																										
<p>A compléter soigneusement en MAJUSCULES (caractères imprimés), au bic noir ou bleu, un caractère par case</p> <p>N° ou étiquette troupeau BE <input type="text"/>-<input type="text"/></p> <p>FACTURATION : à ne compléter qu'en cas de troupeau lié à plusieurs clients de facturation</p> <p>Numéro de client ARSIA <input type="text"/></p>																										
<p>RESPONSABLE SANITAIRE :</p> <p>Nom <input type="text"/> Prénom <input type="text"/></p> <p>Tél <input type="text"/></p>																										
<p>OVINS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code pays</th> <th>Boucle visuelle à recommander -> inscrire N° complet repris sur la boucle encore en place</th> <th>Code pays</th> <th>Boucle électronique verte à recommander -> inscrire n° complet repris sur la boucle encore en place</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td><input type="text"/></td><td>1</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>2</td><td><input type="text"/></td><td>2</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>3</td><td><input type="text"/></td><td>3</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>4</td><td><input type="text"/></td><td>4</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>5</td><td><input type="text"/></td><td>5</td><td><input type="text"/></td></tr> </tbody> </table>			Code pays	Boucle visuelle à recommander -> inscrire N° complet repris sur la boucle encore en place	Code pays	Boucle électronique verte à recommander -> inscrire n° complet repris sur la boucle encore en place	1	<input type="text"/>	1	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>	3	<input type="text"/>	3	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	5	<input type="text"/>	5	<input type="text"/>
Code pays	Boucle visuelle à recommander -> inscrire N° complet repris sur la boucle encore en place	Code pays	Boucle électronique verte à recommander -> inscrire n° complet repris sur la boucle encore en place																							
1	<input type="text"/>	1	<input type="text"/>																							
2	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>																							
3	<input type="text"/>	3	<input type="text"/>																							
4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>																							
5	<input type="text"/>	5	<input type="text"/>																							
+ VERSO ...																										

Association Régionale de Santé et d'identification Animales – asbl SANITEL OCC (Ovin – Caprin - Cervidé)		FORM/C/520 PRO/C/500 LOG/C/520 C-05-3 Application : 12/2010 Version 3 page 2/2																								
<p>CAPRINS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code pays</th> <th>Boucle visuelle à recommander -> inscrire N° complet repris sur la boucle encore en place</th> <th>Code pays</th> <th>Boucle électronique verte à recommander -> inscrire n° complet repris sur la boucle encore en place</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td><input type="text"/></td><td>1</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>2</td><td><input type="text"/></td><td>2</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>3</td><td><input type="text"/></td><td>3</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>4</td><td><input type="text"/></td><td>4</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>5</td><td><input type="text"/></td><td>5</td><td><input type="text"/></td></tr> </tbody> </table>			Code pays	Boucle visuelle à recommander -> inscrire N° complet repris sur la boucle encore en place	Code pays	Boucle électronique verte à recommander -> inscrire n° complet repris sur la boucle encore en place	1	<input type="text"/>	1	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>	3	<input type="text"/>	3	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	5	<input type="text"/>	5	<input type="text"/>
Code pays	Boucle visuelle à recommander -> inscrire N° complet repris sur la boucle encore en place	Code pays	Boucle électronique verte à recommander -> inscrire n° complet repris sur la boucle encore en place																							
1	<input type="text"/>	1	<input type="text"/>																							
2	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>																							
3	<input type="text"/>	3	<input type="text"/>																							
4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>																							
5	<input type="text"/>	5	<input type="text"/>																							
<p>CERVIDÉS</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code pays</th> <th>Boucle visuelle à recommander -> inscrire N° complet repris sur la boucle encore en place</th> <th>Code pays</th> <th>Boucle électronique verte à recommander -> inscrire n° complet repris sur la boucle encore en place</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td><input type="text"/></td><td>1</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>2</td><td><input type="text"/></td><td>2</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>3</td><td><input type="text"/></td><td>3</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>4</td><td><input type="text"/></td><td>4</td><td><input type="text"/></td></tr> <tr><td>5</td><td><input type="text"/></td><td>5</td><td><input type="text"/></td></tr> </tbody> </table>			Code pays	Boucle visuelle à recommander -> inscrire N° complet repris sur la boucle encore en place	Code pays	Boucle électronique verte à recommander -> inscrire n° complet repris sur la boucle encore en place	1	<input type="text"/>	1	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>	3	<input type="text"/>	3	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>	5	<input type="text"/>	5	<input type="text"/>
Code pays	Boucle visuelle à recommander -> inscrire N° complet repris sur la boucle encore en place	Code pays	Boucle électronique verte à recommander -> inscrire n° complet repris sur la boucle encore en place																							
1	<input type="text"/>	1	<input type="text"/>																							
2	<input type="text"/>	2	<input type="text"/>																							
3	<input type="text"/>	3	<input type="text"/>																							
4	<input type="text"/>	4	<input type="text"/>																							
5	<input type="text"/>	5	<input type="text"/>																							
<p>Je soussigné, déclare sur l'honneur que les animaux renseignés ci-dessus sont présents dans mon troupeau et qu'ils restent identifiés par une marque auriculaire. Dès réception des boucles commandées ci-dessus, je m'engage à les apposer IMMÉDIATEMENT.</p>																										
<p>Date <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/></p>		<p>Signature obligatoire par le responsable dans ce cadre</p>																								

INVENTAIRE

REGISTRE DU TROUPEAU

R1 : DONNEES ADMINISTRATIVES

DATE

TROUPEAU	ADRESSE DU TROUPEAU	COORDONNEES GEOGRAPHIQUES
<input checked="" type="radio"/> OVINS <input type="radio"/> CAPRINS <input type="radio"/> CERVIDES		
N° 501-XXXXXX	rue XXXXXX	n° XXXX
Langue : <input checked="" type="radio"/> F <input type="radio"/> NL <input type="radio"/> DE	CP : XXX	Localité : XXX



Association Régionale
de Santé et d'Identification
Animales - A.S.B.L.

Siège social :
Allée des Artisans, 2 - Cinagro-Biron
5990 CINEY

Accueils Sanitel :

Chée d'Ophain, 232 – 1420 BRAINE L'ALLEUD
☎ 02/386.11.20 - ☎ 02/386.11.21

Allée des Artisans, 2 – 5990 CINEY
☎ 083/23.05.15 - ☎ 083/23.05.16

Av. Alfred Deponthière, 40 – 4431 LONCIN
☎ 04/239.95.10 - ☎ 04/239.95.11

Rue de la Scierie, 30 – 6800 LIBRAMONT
☎ 061/23.99.10 - ☎ 061/23.99.11

Drève du Prophète, 2 – 7000 MONS
☎ 065/32.88.50 - ☎ 065/32.88.51

Krinkelt, 46 – 4761 ROCHERATH
☎ 080/64.04.44 - ☎ 080/64.04.40

ACTIVITE DU TROUPEAU

Troupeau actif pour les espèce(s) suivante(s):

Type et race des espèce(s) mentionné(es) :

TYPE ¹	OVINS	CAPRINS	CERVIDES
viande			
lait			
RACE² (à partir de 2008)			

RESPONSABLE

Tél. : xxxxxx

Fax : xxxxxx

GSM : xxxxxx

E-mail : xxxxxx

Sexe : xx

date de naissance : xxxx

compte bancaire : xxxxxx

numéro de TVA : xxxxxx

Nom : XXXX

Prénom : XXXXX

rue : XXXX

n° XXX

XXXX

XXXX

Cocher ce qui est d'application par espèce animale: lait = production laitière // viande = production de viande ; au cas où, au sein d'une espèce, on a des animaux laitiers et des animaux à viande, on coche lait.

² Au cas où plusieurs races sont détenues, il convient de donner un code à chaque race (obligatoire à partir du 01/01/2008).

Recensement annuel

TROUPEAU :

R2 : RECENSEMENT AU 15 DECEMBRE

INVENTAIRE 15 décembre 2008	OVINS	CAPRINS	CERVIDES
Nombre total d'animaux identifiés			

INVENTAIRE 15 décembre 2009	OVINS	CAPRINS	CERVIDES
Nombre total d'animaux identifiés			

INVENTAIRE 15 décembre 2010	OVINS	CAPRINS	CERVIDES
Nombre total d'animaux identifiés			

INVENTAIRE 15 décembre 2011	OVINS	CAPRINS	CERVIDES
Nombre total d'animaux identifiés			

INVENTAIRE 15 décembre 20..	OVINS	CAPRINS	CERVIDES
Nombre total d'animaux identifiés			

INVENTAIRE 15 décembre 20..	OVINS	CAPRINS	CERVIDES
Nombre total d'animaux identifiés			

Enregistrement des événements

R3 : REGISTRE

TROUPEAU:

PAGE

LE REGISTRE CONCERNE : OVINS CAPRINS CERVIDES

	IDENTIFICATION		ENTREES			SORTIES		
	NUMERO DE MARQUE AURICULAIRE ¹	A REMARQUAGE ² B	DATE ENTRÉE (IN) ³	CODE IN ⁴	ORIGINE ⁵	DATUM SORTIE (OUT) ⁶	CODE OUT ⁷	DESTINATION ⁸
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

- **Registre (R3) détaillé pour les animaux d'élevage**
 - Événements à enregistrer dans les 3 jours
 - Registre à conserver 5 ans
- **Registre (R4) simplifié pour les animaux de boucherie (gestion par lot)**

Enregistrement des mouvements

DOCUMENT ORIGINAL A PHOTOCOPIER

Document de circulation Ovins,
Caprins et Cervidés



Numéro de document⁰

..... /

A. TRANSPORTEUR

Numéro d'enregistrement du transporteur¹: BE - Numéro de plaque du véhicule:

B. CHARGEMENT

Numéro Sanitel du lieu de chargement⁴: -

Responsable (nom + prénom):

Adresse du lieu de chargement

C. DÉCHARGEMENT

Numéro Sanitel lieu de déchargement²: -

Responsable (nom + prénom):

Adresse du lieu de déchargement³(ou n° du certificat d'exportation)

D. ANIMAUX DEPLACES (POUR UN SEUL DÉPLACEMENT)

Espèce animale: Nombre total⁵: dont jeunes animaux de boucherie nombre⁶:

INDIQUER LES NUMÉROS DE MARQUES AURICULAIRES INDIVIDUELLES (PAS POUR LES BOUCLES BLEUES)

1)	2)	3)	4)
5)	6)	7)	8)
9)	10)	11)	12)
13)	14)	15)	16)
17)	18)	19)	20)
21)	22)	23)	24)
25)	26)	27)	28)
29)	30)	31)	32)

Date: / / 20..... Heure:

Signature responsable du lieu de chargement

Signature du transporteur

Date: / / 20..... Heure:.....

Signature responsable du lieu de déchargement

⁰ numéro de document= numéro Sanitel lieu de chargement/2 derniers chiffres de l'année/numéro de suite(commencer à 1 pour chaque lieu de chargement). p.ex 12345678/05/1

¹ numéro Sanitel du transporteur ou numéro de troupeau pour transport personnel

⁴ numéro Sanitel du lieu de chargement = numéro de troupeau ou numéro d'agrément du lieu de rassemblement

² autre troupeau, abattoir ou lieu de rassemblement

⁵ animaux d'élevage+ jeunes animaux de boucherie dans un seul transport

³ lors d'exportation, n'indiquer que le numéro de certificat d'exportation comme destination

⁶ pour jeunes animaux de boucherie: le nombre d'animaux

Association Régionale de Santé et d'Identification Animales - a.s.b.l.

IDENTIFICATION et ENREGISTREMENT DES PORCS



Nouvel A.R. Du 1er juillet 2014


En vigueur le 1er janvier 2015

Tâches déléguées à l'ARSLIA


- Gestion I&E des porcs
- Gestion des détenteurs
- Gestion des troupeaux
 - Type et caractéristiques des exploitations
 - Relations entre les troupeaux
- Gestion des mouvements de porcs
- Encadrement des détenteurs
- Gestion des moyens d'identification
 - Evaluation d'agrément, qualité, commandes
- Gestion des documents: circulation, visite, étiquettes,...




• Agrément selon Système Qualité

 Association Régionale de Santé et d'identification Animales - asbl Regionale Vereinigung der Tiergesundheit und -Identifizierung -V.o.G.		FORMC/10-2 PROIC/10 - LOGIC/10-1 Application : 07/07/14 Version 6 Page 1/4	B-02-1
SANITEL PORCS			
RÉSERVÉ SITE DE RÉCEPTION Reçu par : Envoi postal <input type="checkbox"/> Déteur <input type="checkbox"/> Boîte aux lettres <input type="checkbox"/> Taxi <input type="checkbox"/> Personnel ou tierce personne : _____ Reçu le _____ par _____ TRAC _____-_____-_____-_____		RÉSERVÉ A LA CELLULE AUTO-CONTROLÉ : Boulevard Sainctelette 57 Tél : 083/23.05.15 7000 MONS Fax : 083/23.05.16 Date réception AC-A : _____ N° opérateur : _____ Transmis à la compte le _____ N° troupeau : _____ Réf. arch _____ N° Bood _____	
DONNÉES RESPONSABLE - TROUPEAU - CLIENT			
A compléter en MAJUSCULES (encre noire ou bleue)			
<input type="checkbox"/> 1er enregistrement : tous les champs doivent être remplis (éventuellement mention NÉANT) <input type="checkbox"/> Modification : <input type="checkbox"/> Réactivation : complétez N° troupeau + données à modifier + datez et signez le document <input type="checkbox"/> Modification de l'adresse par l'administration <input type="checkbox"/> cession : complétez N° troupeau + nom et prénom + datez et signez le document (si vous possédez encore des boudes en stock, veuillez les joindre à ce document B-02-1)			
N° ou étiquette troupeau BE <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/>			
A. DONNÉES DU RESPONSABLE SANITAIRE Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ N° <input type="text"/> <input type="text"/> Bte <input type="text"/> <input type="text"/> Code postal <input type="text"/> <input type="text"/> Pays <input type="text"/> Commune _____ Localité _____ Langue : FR <input type="checkbox"/> DE <input type="checkbox"/> Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> N° Registre national _____ Tél. : _____ Fax : _____ GSM _____ E-Mail : _____ @ _____ Je suis déjà connu dans SANITEL en tant que détenteur de : bovins <input type="checkbox"/> volailles <input type="checkbox"/> ratites <input type="checkbox"/> ovins <input type="checkbox"/> caprins <input type="checkbox"/> cervidés <input type="checkbox"/>			
B. DONNÉES DU TROUPEAU Adresse _____ N° <input type="text"/> <input type="text"/> Bte <input type="text"/> Code postal _____ Commune : _____ Localité _____ Tél. _____ Vétérinaire _____ Mon troupeau sera composé de : Porcs d'engraissement <input type="checkbox"/> Porcs d'élevage <input type="checkbox"/> Porcelet <input type="checkbox"/> Porcins de compagnie <input type="checkbox"/> Sangliers d'élevage <input type="checkbox"/> <div style="text-align: center;">+ verso</div>			
Élever, produire, transformer... l'arsia vous accompagne !			

Siège social: Allée des Artisans, 2 - 5590 Ciney - Tél: 083 23 05 15 - Fax: 083 23 05 16 - E-mail: arsa@arsia.be - www.arsia.be

 Association Régionale de Santé et d'identification Animales - asbl Regionale Vereinigung der Tiergesundheit und -Identifizierung -V.o.G.		FORMC/10-2 PROIC/10 - LOGIC/10-1 Application : 07/07/14 Version 6 Page 2/4	B-02-1																		
SANITEL PORCS																					
Existe-t-il déjà dans SANITEL un troupeau d'une autre espèce à la même adresse ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> bovins01 <input type="checkbox"/> volailles03 <input type="checkbox"/> ratites04 <input type="checkbox"/> ovins05 <input type="checkbox"/> caprins06 <input type="checkbox"/> cervidés07 <input type="checkbox"/>																					
C. SORTIE DE TROUPEAU Unité élevage <input type="checkbox"/> Unité fermée <input type="checkbox"/> Unité mixte <input type="checkbox"/> Unité porcelets d'élevage <input type="checkbox"/> Unité porcs à l'engrais <input type="checkbox"/> Unité porc de compagnie <input type="checkbox"/> Unité sangliers <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> préciser (élevage de truies, I.A., station de testage, marchand.....)																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Sous-espèce</th> <th style="width: 30%;">Capacité</th> <th style="width: 40%;">Nombre d'étables</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Porcs d'engraissement</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Porcs d'élevage</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Porcelet</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Porcin de compagnie</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sanglier d'élevage</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Sous-espèce	Capacité	Nombre d'étables	Porcs d'engraissement			Porcs d'élevage			Porcelet			Porcin de compagnie			Sanglier d'élevage		
Sous-espèce	Capacité	Nombre d'étables																			
Porcs d'engraissement																					
Porcs d'élevage																					
Porcelet																					
Porcin de compagnie																					
Sanglier d'élevage																					
D. HEBERGEMENT CONTROLÉ -> demande d'obtention ou de retrait du statut « hébergement contrôlé » Pour l'attribution de ce statut, le détenteur doit respecter les conditions reprises ci-dessous. Je soussigné m'engage par conséquent à : <ol style="list-style-type: none"> Empêcher que des rongeurs, d'autres mammifères et des oiseaux carnivores ne s'introduisent dans les bâtiments où sont détenus les porcs. Mettre en œuvre un programme de lutte contre les nuisibles et en tenir un registre. Utiliser uniquement des aliments provenant de firmes agréées. Conservier ces aliments de telle façon que les rongeurs n'y aient pas accès. Rassembler, identifier et faire évacuer sans délai les animaux morts. Tenir compte de la proximité d'une décharge - voir point 11. Intégrer dans mon troupeau uniquement des porcs issus d'exploitations qui fonctionnent sous le système « hébergement contrôlé ». Effectuer correctement l'identification et l'enregistrement de tous les porcs dont j'assume la responsabilité. Déténir tous les porcs de mon élevage de manière continue, dès leur naissance, sous ce système d'« hébergement contrôlé ». Interdire tout parcours extérieur - voir point 12 Si d'application pour mon exploitation, je déclare : <ol style="list-style-type: none"> Avoir pris toutes les mesures supplémentaires concernant les points 1, 2 et 4 vu que mon élevage de porcs se situe à proximité (< 1 km) d'une décharge. Avoir adapté mon système d'hébergement et dès lors renoncé au parcours extérieur auquel les porcs avaient accès jusqu'à présent. 																					
=> Je souhaite détenir mes porcs sous les conditions de l'« hébergement contrôlé » et donc obtenir le statut « hébergement contrôlé » <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non -> dans ce cas, parcours extérieur <input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non																					

 Association Régionale de Santé et d'identification Animales - asbl Regionale Vereinigung der Tiergesundheit und -Identifizierung -V.o.G.		FORMC/10-2 PROIC/10 - LOGIC/10-1 Application : 07/07/14 Version 6 Page 3/4	B-02-1
SANITEL PORCS			
Je soussigné certifie par la présente que les renseignements repris sur ce document sont sincères et corrects. Date <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> Nom du signataire _____ <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto;"> Signature obligatoire dans ce cadre </div>			
RÉSERVÉ AU SERVICE (communication à AC-A) _____ _____ _____ _____			
E. DONNÉES DE FACTURATION Numéro de client ARSIA <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> -> à conserver <input type="checkbox"/> à cesser <input type="checkbox"/> à modifier <input type="checkbox"/> Nouveau client <input type="checkbox"/> Non assujetti <input type="checkbox"/> TVA -> Code pays + n° <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Dénomination (SPRL, SA, ASSOC, ...) _____ Si le client est une personne physique -> N° Registre national <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>			
Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ N° <input type="text"/> <input type="text"/> Bte <input type="text"/> <input type="text"/> Code postal <input type="text"/> <input type="text"/> Pays <input type="text"/> Langue : FR <input type="checkbox"/> DE <input type="checkbox"/> Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> Commune _____ Localité _____ Tél. _____ Fax _____ GSM _____ IBAN _____ BIC _____			
Je soussigné certifie par la présente que les renseignements repris sur ce document sont sincères et corrects. Date <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> Nom du signataire _____ <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto;"> Signature obligatoire dans ce cadre </div>			

Siège social: Allée des Artisans, 2 - 5590 Ciney - Tél: 083 23 05 15 - Fax: 083 23 05 16 - E-mail: arsa@arsia.be - www.arsia.be

Contenu de la demande d'enregistrement

BELGISCH STAATSBLAD — 11.07.2014 — MONITEUR BELGE


ANNEXE III.


A. Contenu de la demande d'enregistrement d'une exploitation porcine en application de l'article 7, § 1^{er}, alinéa premier

1. Facultative : l'annexe à l'arrêté ministériel du 8 août 2008 fixant les modalités particulières pour une notification en vue d'un enregistrement ou une demande d'autorisation et/ou d'agrément auprès de l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire. Le cas échéant, l'association transmet le document à l'UPC concernée.
Les données de cette annexe peuvent être également reprises dans un document propre de l'association pour autant que tous les points soient repris et pour autant que l'association tienne à tout moment à disposition de l'UPC compétente une copie électronique de ce document.
2. Les caractéristiques de l'exploitation et des porcs, parmi lesquelles :
 - a. Le type d'exploitation porcine : avec mention si des parcours extérieurs sont appliqués (oui/non),
 - b. Les catégories de porcs détenus,
 - c. La capacité pour chaque catégorie de porcs.
3. La confirmation si oui ou non les conditions d'hébergement contrôlées sont appliquées à l'exploitation, en particulier les : « conditions d'hébergement contrôlées et systèmes de production intégrés » conformément à l'annexe IV, Chapitre I, du règlement (CE) n° 2075/2005 de la Commission du 5 décembre 2005 fixant les règles spécifiques applicables aux contrôles officiels concernant la présence de *Trichinella* dans les viandes.
4. L'éleveur responsable :
 - a) nom – prénom,
 - b) coordonnées.

Fiche Troupeau

- Preuve de l'enregistrement

	Association Régionale de Santé et d'identification Animales – asbl Regionale Vereinigung der Tiergesundheit und -Identifizierung -V.o.G.	FICHE/C/10-2 PRO/C/10 – LOG/C/11 - FORM/C/10-2 Application : 18/06/2014 Version 1 Page 1/2
	Fiche troupeau / client – secteur 'porcs'	
ARSIA – Département Identification Chaussée d'Ophain 232 1420 BRAINE L'ALLEUD Tél. : 02/386.11.20 Fax : 02/386.11.21	Autorités fédérales (AFSCA) – UPC de _____ Autorités primes (SIGEC) Chaussée de Louvain 14 – 5000 NAMUR	
N° troupeau : BE _____		
Date d'édition : _____		
A. DONNÉES DU RESPONSABLE SANITAIRE		
Nom : _____ Prénom : _____		
Adresse : _____		
N° : _____ Bte : _____ Code postal : _____ Pays : _____		
Commune : _____ Localité : _____		
Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> DE Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F N° Registre national : _____		
Tél. : _____ Fax : _____ GSM : _____		
E-Mail : _____ @ _____		
Connu dans SANITRACE en tant que détenteur de : <input type="checkbox"/> bovins <input type="checkbox"/> volailles <input type="checkbox"/> ratites <input type="checkbox"/> ovins <input type="checkbox"/> caprins <input type="checkbox"/> cervidés		Opérateur CERISE <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
B. DONNÉES DU TROUPEAU		
Adresse : _____ N° : _____ Bte : _____		
Code postal : _____ Commune : _____		
Localité : _____		
Tél. : _____ Vétérinaire : _____		
Dans SANITRACE, un troupeau de l'espèce : bovins 01 <input type="checkbox"/> volailles 03 <input type="checkbox"/> ratites 04 <input type="checkbox"/> ovins 05 <input type="checkbox"/> caprins 06 <input type="checkbox"/> cervidés 07 <input type="checkbox"/> existe à la même adresse.		
C. SORTE DE TROUPEAU		
Unité élevage <input type="checkbox"/> Unité fermée <input type="checkbox"/> Unité mixte <input type="checkbox"/> Unité porcelets d'élevage <input type="checkbox"/> Unité porcs à fengrais <input type="checkbox"/> Unité porc de compagnie <input type="checkbox"/> Unité sangliers <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> (préciser : élevage de truies, IA, station de testage, marchand, ...) _____		
Élever, produire, transformer...l'Arsia vous accompagne !		

	Association Régionale de Santé et d'identification Animales – asbl Regionale Vereinigung der Tiergesundheit und -Identifizierung -V.o.G.	FICHE/C/10-2 PRO/C/10 – LOG/C/11 - FORM/C/10-2 Application : 18/06/2014 Version 1 Page 2/2																		
	Fiche troupeau / client – secteur 'porcs'																			
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Sous-espèce</th> <th>Capacité</th> <th>Nombre d'étables</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Porcs d'engraissement</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Porcs d'élevage</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Porcelet</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Porcin de compagnie</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sanglier d'élevage</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Sous-espèce	Capacité	Nombre d'étables	Porcs d'engraissement			Porcs d'élevage			Porcelet			Porcin de compagnie			Sanglier d'élevage		
Sous-espèce	Capacité	Nombre d'étables																		
Porcs d'engraissement																				
Porcs d'élevage																				
Porcelet																				
Porcin de compagnie																				
Sanglier d'élevage																				
D. DONNÉES DE FACTURATION																				
Numéro de client ARSIA : _____																				
TVA -> Code pays + n° : _____																				
Dénomination (SPRL, SA, ASSOC., ...) _____																				
Si le client est une personne physique -> N° Registre national : _____																				
Nom : _____ Prénom : _____																				
Adresse : _____																				
N° : _____ Bte : _____ Code postal : _____ Pays : _____																				
Commune : _____																				
Localité : _____																				
Langue : <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> DE Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F																				
Tél. : _____ Fax : _____																				
GSM : _____																				
IBAN : _____																				
BIC : _____																				
La loi du 8 décembre 1992 relative au traitement des données à caractère personnel s'applique aux renseignements collectés sur le présent formulaire. Ces informations seront utilisées pour la gestion des fichiers Sanitrace par et sous la responsabilité de l'Etat Belge, représenté par le Ministre de Santé publique. Si vous souhaitez modifier les données vous concernant, vous pouvez vous adresser à la BCE ou l'AFSCA. Pour la gestion quotidienne des informations, veuillez vous adresser à l'ARSIA, Département Identification. Les modifications peuvent être signalées via les formulaires existants (Form/C/10 ou Form B)																				

Obligations de l'enregistrement

- Signaler toutes modifications dans les 7 jours
- Interdit, sans notification préalable :
 - ✓ Détenir d'autres catégories de porcs que celles officiellement déclarées
 - ✓ Détenir (par catégorie) une capacité plus grande que celle déclarée
 - ✓ Modifier le type d'exploitation
- Autorisation à demander (cf AR 16/01/2006)
- Par Etablissement: 1 seul troupeau, 1 seul responsable
- Pas de contacts directs entre 2 troupeaux
- 1 exploitation de Quarantaine peut être enregistrée et liée comme localisation supplémentaire si située dans un rayon de 1 Km. Elle est alors considérée comme étable de quarantaine.

Les moyens d'identification

- Marque auriculaire de troupeau



- Bouton mâle saumon

- Bouton femelle

- (éventuellement autre couleur)

- (rouge, noir, bleu, vert)

- Marque auriculaire générique

- à utiliser uniquement

- en cas de pénurie de la boucle troupeau



Les commandes sont gérées par l'ARSIA, qui doit vérifier et valider la quantité délivrable autorisée

Les moyens d'identification

- Les marques d'abattage
 - Marque auriculaire d'abattage
 - Marque de troupeau (blanche)
 - Résistante au feu
 - Clip d'abattage métallique
 - La marque de Frappe



Uniquement pour les porcs de boucherie
Interdit pour :

- Les porcs < 70 kg
- Le commerce via centre de rassemblement
- Les porcs de boucherie échangés (CEE)



Registre d'exploitation

BELGISCH STAATSBLAD — 11.07.2014 — MONITEUR BELGE

ANNEXE IV.
Modèle de registre d'exploitation

Semaine	catégorie (1)	ENTRÉE		catégorie (1)	SORTIE
Date (du/au)		nombre de porcs arrivés ou sevrés			nombre de porcs sortis ou morts

(1) mentionner la catégorie :

- 1 ou RE = porc de reproduction
- 2 ou EL = porc d'élevage
- 3 ou GR = porc d'engraissement
- 4 ou BO = porc de boucherie
- 5 ou PO_s = porcelet – sevré – propre production
- 6 ou PO_a = porcelet – arrivé

Registre d'exploitation

- Tenir à jour et archiver 5 ans (papier ou informatisé)
- Enregistrement chronologique, dans les 3 jours suivant la fin de chaque semaine :
 - Entrées : naissances et arrivées
 - ✓ Nombre de porcelets sevrés par semaine
 - ✓ Date d'arrivée, nombre d'animaux, catégorie
 - Sorties : départs et mortalités
 - ✓ Date de départ, nombre d'animaux, catégorie
 - ✓ Nombre de porcs morts et catégorie
- Chaque mouvement enregistré doit être conforme au document de circulation
- Si échange ou importation, GARDER aussi le certificat sanitaire pendant 5 ans
- Registre obligatoire aussi pour tous les opérateurs autres qu'éleveurs


Document de circulation

53248

BELGISCH STAATSBLAD — 11.07.2014 — MONITEUR BELGE

ANNEXE V.

Modèle de document de circulation pour porcs

Données transporteur		LOGO Association agréé		DOCUMENT de CIRCULATION 	
N° SANITEL du transporteur		N° SANITEL du négociant (si d'application)	N° d'immatriculation du moyen de transport	N° du certificat sanitaire (si d'application)	
CHARGEMENT			DECHARGEMENT		
Date (jj/mm/aa):	Heure:	Durée de transport estimée <input type="checkbox"/> < 12 heures <input type="checkbox"/> > 12 heures		Date (jj/mm/aa):	Heure:
N° SANITEL lieu de chargement *			N° SANITEL lieu de déchargement **		
BE					
IDENTIFICATION DES ANIMAUX					
Code du troupeau (1)		Nombre (2)	Catégorie (3)		Statut
Signature du responsable de lieu de chargement :			Signature du responsable de lieu de déchargement :		
Signature du transporteur (4), <i>en déclarant</i> : toutes les données relatives au chargement et déchargement sont conformes					
<i>(1) mentionner le n° de frappe ou code du troupeau du marque du (des) troupeau(x) de départ – mentionner tous les marques différentes si le lieu de chargement est un centre de rassemblement.</i>					
<i>(2) mentionner le nombre de porcs par code de troupeau.</i>					
<i>(3) mentionner le code : 1 = porc d'élevage – 2 = porc de reproduction – 3 = porcelet – 4 = porc d'engraissement – 5 = porc d'abattage</i>					
<i>(4) Signature du transporteur ou conducteur.</i>					
* troupeau / centre de rassemblement			** troupeau / centre de rassemblement / abattoir		
Les données de ce document doivent être enregistrées dans SANITEL par le transporteur dans les 7 jours après la fin du transport.					

Commerce et circulation

- Interdit si identification non conforme et/ou si pas de document de circulation

(sauf déplacement dans l'exploitation ou vers étable de quarantaine, ou collecte des cadavres)

- Document de circulation : (papier ou informatisé)
 - Par le transporteur (par lot, ayant un même lieu de chargement-déchargement) en 3 exemplaires (signés par chacune des parties concernées), à conserver 5 ans (registre)
 - Par l'éleveur pour les Echanges (+ N° certificat)
- A enregistrer dans Sanitel dans les 7 jours (par le transporteur ou via l'association)

Rapport de visite vétérinaire


BELGISCH STAATSBLAD — 11.07.2014 — MONITEUR BELGE

53249

« ANNEXE VI à l'arrêté royal du 1^{er} juillet 2014 établissant un système d'identification et d'enregistrement des porcs et relatif aux conditions d'autorisation pour les exploitations de porcs

ANNEXE II à l'arrêté royal du 15 février 1995 portant des mesures spéciales en vue de la surveillance épidémiologique et de la prévention des maladies de porcs à déclaration obligatoire.

Rapport de visite pour porcs

Données vétérinaire d'exploitation	LOGO Association agréée	RAPPORT DE VISITE 		
Troupeau		Date de visite (jj/mm/aa)		
BE <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - 0 2 <input type="text"/> <input type="text"/>		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		
	Porcs d'élevage (1)	Porcs de reproduction (2)	Porcelets (3)	Porcs d'engraissement(4)
Nombre				
Porcs non identifiés :	<input type="checkbox"/> < 5 %	<input type="checkbox"/> 5-10 %	<input type="checkbox"/> 10-25 %	<input type="checkbox"/> > 25 %
Signature du responsable		Signature du vétérinaire d'exploitation		
<p>(1) porc femelle/mâle détenu pour l'élevage vers porc de reproduction. (2) porc femelle/mâle détenu pour la reproduction, hors élevage (voir 1). (3) à partir du sevrage jusqu'au moment où le porc devient porc d'élevage ou porc d'engraissement ou à partir d'un poids de +/- 25kg ou l'âge de +/- 3 mois. (4) porc femelle/mâle détenu pour la production de viande.</p>				
Les données de ce document doivent être enregistrées dans SANITEL par le vétérinaire d'exploitation dans les 7 jours après la visite.				



Demande introduite par le producteur

Siège social: Allée des Artisans, 2 - 5910 Ciney - Tél: 083 23 05 15 - Fax: 083 23 05 16 - E-mail: arsia@arsia.be - www.arsia.be

	Association Régionale de Santé et d'identification Animales - asbl Regionale Vereinigung der Tiergesundheit und -Identifizierung v/o G.	FORM/C/10-3 PRO/C/10 - LOG/C/11-1 Application 08/2011 Version 1 Page 1/3	B-03-1
	SANITEL VOLAILLES		

RÉSERVÉ SITE DE RÉCEPTION		RÉSERVÉ À LA CELLULE AUTO-CONTRÔLE :	
Requ par :	Envoi postal <input type="checkbox"/> Déporteur <input type="checkbox"/>	Chaussée d'Ophain 232	Tel : 02/386 11 20
Boîte aux lettres <input type="checkbox"/>	Taxi <input type="checkbox"/>	1420 BRAINE L'ALLEUD	Fax : 02/386 11 21
personnel ou tierce personne : <input type="text"/>		Référence Dossier AC-A :	N° opérateur :
Requ le :	Transféré le :	Transmis à la compte le :	N° troupeau :
Paraphe :	Paraphe :	Paraphe :	N° Bood :

DONNÉES RESPONSABLE - TROUPEAU - CLIENT

Acomptier en MAJUSCULES (encre noire ou bleu)

N° ou étiquette troupeau

BE -

- 1er enregistrement** : tous les champs doivent être remplis (éventuellement mention NÉANT)
- Modification** : **Réactivation** : complétez N° troupeau + données à modifier + datez et signez le document
- Modification de l'adresse** par l'administration
- cessation** : complétez N° troupeau + nom et prénom + datez et signez le document

A. DONNÉES DU RESPONSABLE SANITAIRE

Nom : Prénom :

Adresse :

N° Bte Code postal Pays

Commune Localité

Langue FR DE Sexe M F N° Registre national

Tél. : Fax :

GSM

E-Mail :

Je suis déjà connu dans SANITEL en tant que détenteur de :

bovins porcs ratites ovins caprins cervidés

B. DONNÉES DU TROUPEAU

Adresse N° Bte

Code postal Commune :

Localité

Tél. Vétérinaire

Mon troupeau sera composé de :

Poulets Dindes Canards Oies Pigeons Caillies Faisans Pintades Perdix Cygnes

+ verso

	Association Régionale de Santé et d'identification Animales - asbl Regionale Vereinigung der Tiergesundheit und -Identifizierung v/o G.	FORM/C/10-3 PRO/C/10 - LOG/C/11-1 Application 08/2011 Version 1 Page 2/3	B-03-1
	SANITEL VOLAILLES		

Existe-t-il déjà dans SANITEL un troupeau d'une autre espèce à la même adresse ? oui non

bovins 01 porcs 02 ratites 04 ovins 05 caprins 06 cervidés 07

C. DONNÉES DE FACTURATION

Numéro de client ARSIA à conserver à cesser à modifier

Nouveau client Non assujéti

TVA -> Code pays + n°

Dénomination (SPRL, SA, ASSOC, ...)

Si le client est une personne physique -> N° Registre national

Nom Prénom

Adresse

N° Bte Code postal Pays

Langue FR DE Sexe M F

Commune

Localité

Tel. Fax

GSM

BAN

BIC

Je soussigné certifie par la présente que les renseignements repris sur ce document sont sincères et corrects.

Date / /


Nom du signataire

Signature obligatoire dans ce cadre

Siège social: Allée des Artisans, 2 - 5910 Ciney - Tél: 083 23 05 15 - Fax: 083 23 05 16 - E-mail: arsia@arsia.be - www.arsia.be

Uniquement si > 200 animaux

Enregistrement des volailles

	Association Régionale de Santé et d'identification Animales - asbl Regionale Vereinigung der Tiergesundheit und -identifizierung -V.o.G.	FORM/C/10-3	B-03-1
	SANITEL VOLAILLES	PRO/C/10 - LOG/C/11-1 Application 08/2011 Version 1 Page 3/3	

Sous-espèce	Capacité	Nombre d'étables
Poulets		
Dindes		
Canards		
Oies		
Pigeons		
Cailles		
Faisans		
Pintades		
Pardrix		
Cygnés		

Je soussigné certifie par la présente que les renseignements repris sur ce document sont sincères et corrects.

Date / /

Nom du signataire

Signature obligatoire dans ce cadre

RÉSERVÉ À LA COMPTABILITÉ

Date de réception/./.... Date de traitement/./....

Création du client Suppression du client Correction du client

Création d'un lien Suppression du lien Correction du lien

Note :

.....

.....

RÉSERVÉ AU SERVICE (communication à AC-A)

.....

.....

.....

- Validation par l'U.P.C. :
- Nouvelle exploitation
 - Modification capacité
 - Ré-activation
 - Cessation

La nouvelle législation est attendue en 2017 :

Arrêté royal établissant un système d'identification et d'enregistrement des volailles, des lapins et de certaines volailles de hobby.

Enregistrement des volailles et lapins

- Troupeaux et détenteurs enregistrés dans Sanitel :
 - ✓ Au moins 20 lapins d'élevage ou 100 lapins de chair
 - ✓ Au moins 4 autruches ou 6 émeus, nandous, casoars
 - ✓ Au moins 200 volailles
 - ✓ Couvoirs d'au moins 50 oeufs ratites ou 200 volailles
- Gestion par lots
- Enregistrement dans un registre d'exploitation
- Si animaux introduits dans la chaîne alimentaire (pigeon « alimentaire » = volaille)
- Si pas dans la chaîne alimentaire >>> Hobby

La Cellule "Autocontrôle"

service d'encadrement de l'auto-contrôle et assistance administrative à l'identification

Garantir le bon fonctionnement du système sanitel

- Repérer, corriger et prévenir
 - ☞ les incohérences du système
 - ☞ les dérives administratives
- Aide et suivi administratif chez les éleveurs « dépassés » dans leurs obligations administratives

Le Système de Conseil Agricole



L'identification fait partie des règles de conditionalité à respecter dans le cadre des aides européennes de la PAC

L'ARSIA est maintenant agréée par la Région Wallonne pour assurer les missions d'informations et d'expertises initiées auprès du S.C.A.

- Courriers personnalisés, mailings
- Site internet www.arsia.be
- Organe de presse mensuel «ARSIA INFOS » via PLEINCHAMP
- Foire Agricole de Libramont, Veterinexpo
- Infomails aux vétérinaires
- Publications spécialisées (« Le point vétérinaire, Veterinaria ... »)
- Commissions d'accompagnement
- Commission Technique Vétérinaire
- Conférences, Journées d'études & Formations JA
- Les « A.S.A. » Assises Sanitaires de l'Arsia

MERCI DE VOTRE
ATTENTION